

Luxembourg, le 26 mai 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Madame la Ministre de l'Intérieur :

« A la mode depuis un certain moment, les jardins de graviers ont cependant un impact écologique néfaste et des désavantages considérables par rapport aux jardins traditionnels.

Ces jardins nuisent non seulement à la biodiversité en raison d'absence d'espace pour la flore locale et de l'emploi courant d'herbicides lié à ce type de jardin, mais ils n'offrent également ni d'habitat, ni de la nourriture pour la faune indigène, tels que les insectes ; ils absorbent la chaleur en été et chauffent de cette manière les environs de l'immeuble ; ils rendent le sol imperméable et détruisent les cultures microbiologiques en-dessous, etc.

Dans ce contexte, le « Mouvement Écologique » et l'« Oekozynter Pafendall » viennent de lancer une campagne de sensibilisation pour convaincre les citoyens à opter pour un jardin traditionnel. La commune de Bettembourg, quant à elle, vient de modifier son règlement sur les bâtisses dans le sens que, pour toutes nouvelles constructions et dans le cadre du réaménagement d'une marge de recullement avant d'un immeuble existant, un minimum de 50% de la marge de recullement avant doit être aménagé sous forme d'espace vert végétalisé.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Madame la Ministre de l'Intérieur :

- Madame la Ministre de l'Intérieur entend-elle encourager les communes à limiter ce type de jardins ?

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- Madame la Ministre entend-elle encourager les communes à renoncer à ces jardins sur les lieux publics et à opter plutôt pour des plantations avec des espèces indigènes ?

- Madame la Ministre de l'Environnement prévoit-elle de soutenir la campagne précitée et de sensibiliser les citoyens à ce sujet ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député